



DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE



APPEL DE CANDIDATURES

916-246011077

Un emploi régulier de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales (ci-après « procureur ») est ouvert au Bureau de Montréal pour lequel le port d'attache est situé au point de service de Montréal.

Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

Mandat du Bureau

Le Bureau de Montréal (le Bureau) est un bureau du DPCP sous la responsabilité du procureur en chef, M^e Dominique Potvin.

Il a pour mandat d'autoriser et de diriger les poursuites criminelles du district judiciaire de Montréal devant les tribunaux (incluant les tribunaux d'appel) au nom de l'État québécois et d'accomplir les actions requises tout au long du processus judiciaire.

Les procureur(e)s de ce bureau conseillent les policiers sur toutes questions impliquant une infraction criminelle commise par un adulte. Ils s'assurent également de la prise en compte des intérêts légitimes des personnes victimes d'infractions criminelles et des témoins tout au long du processus judiciaire.

La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M^e Anne-André-Charette, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

L'équipe

Le Bureau de Montréal est situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal. Il est composé d'une équipe de 110 personnes. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Il valorise le travail en équipe, une partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureur(e)s qui y œuvrent doivent faire preuve d'autonomie, de rigueur, de créativité dans la recherche de solutions et avoir un esprit de collaboration avec ses collègues de travail et les différents partenaires institutionnels.

Attributions du poste

Sous la responsabilité de la procureure en chef adjointe M^e Anne-Andrée Charette, l'équipe dédiée aux assises joue un rôle essentiel dans la protection de la société.

Le poste consiste principalement à :

- mener toutes les procédures judiciaires (autorisations, rencontres, comparutions, enquêtes préliminaires, procès) dans les dossiers variés pour lesquels les accusés ont choisi d'être jugés devant un juge et jury ainsi que dans les dossiers de compétence exclusive;

- conseiller, en temps réel, les agents de la paix et les personnes responsables de l'application des lois relativement à tous les aspects d'un dossier criminel;
- analyser les dossiers soumis par les corps policiers, formuler au besoin des demandes de complément d'enquêtes, effectuer les contacts nécessaires et autoriser les poursuites pertinentes dans le respect des lois et des directives du DPCP;
- posséder de bonnes connaissances juridiques afin d'assurer un suivi auprès des enquêteurs assignés à ces dossiers en les conseillant relativement à l'enquête, aux différentes autorisations judiciaires à obtenir et répondre à toute autre demande souvent en situation d'urgence;
- être appelé à conserver la responsabilité à l'égard des dossiers qui vont en appel et assumer la rédaction de mémoires dans d'autres dossiers devant les juridictions d'appel;
- veiller à l'assignation des témoins ainsi qu'à la production de documents en vue de la tenue d'un procès;
- agir et plaider devant les tribunaux en assurant un service de poursuite efficient et respectueux envers tous les acteurs et intervenants du système judiciaire;
- rencontrer les personnes impliquées dans les différents dossiers et participer à la mise en place de mesures d'accueil et d'accompagnement des victimes;
- collaborer avec les personnes victimes, les proches endeuillés et/ ou leur représentant afin d'offrir des mesures d'aide au témoignage et les informer avant le règlement d'un dossier;
- mettre en place des mesures visant à réduire au maximum les délais à toutes les étapes judiciaires dans les dossiers;
- répondre aux divers besoins du service en période de surcharge, de remplacements et pour des projets spéciaux tout en assurant en alternance avec d'autres membres de l'équipe des suivis à la chambre de pratique de la Cour supérieure;
- suivre de la formation en continu afin de maintenir le haut niveau de connaissances et d'expertise requis pour exercer la fonction; dispenser de la formation juridique, tant à l'interne qu'aux partenaires;
- intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques au besoin.

Profil recherché

Le Bureau de Montréal est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs principalement dans l'équipe des assises.

Concrètement, la personne recherchée :

- possède une facilité à travailler en équipe, à échanger et collaborer avec les différents partenaires;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir ses connaissances du droit;
- fait preuve d'un grand sens de l'organisation pour être en mesure de piloter un ou plusieurs dossiers sur le long terme;
- apprécie les défis en faisant preuve d'engagement et de rigueur.

Conditions de travail

Au 1^{er} avril 2025, le traitement minimal est fixé à 80 192 \$ et le traitement maximum à 185 916 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Conditions d'admissibilité

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;

- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur : votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées;
 - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire;
- pouvoir mettre à la disposition de l'employeur un local pouvant assurer la confidentialité du travail qui y est fait;
- posséder au minimum dix (10) années d'expérience à titre d'avocat membre du barreau;
- faire parvenir votre candidature par courriel au plus tard le **19 mars 2026 à 23h59**, heure de l'Est.

Marche à suivre pour déposer votre candidature

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011077** de l'appel de candidatures.

Prenez note

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le Bureau de Montréal pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

Informations sur le processus de dotation

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, à l'adresse dotation@dpcp.gouv.qc.ca.

Informations sur les attributions de l'emploi

Communiquer avec M^e Anne-Andrée Charette, procureure en chef adjointe, à l'adresse anne-andree.charette@dpcp.gouv.qc.ca.